



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

14 JUIN 2018

Metz, le

N° 503789/ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/B.SEU/NP

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : élaboration – PLUi de la communauté de communes de l'Oise Picarde – (60).

REFERENCE : lettre du 6 juin 2018.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président de la communauté de communes de l'Oise Picarde, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les communes de Abbeville Saint-Lucien, Catheux, Fontaine Bonneleau, Le Gallet, Oroër et Viefvillers sont grevées par la servitude PT2 relative à la liaison hertzienne de Sainte-Genève Maison Blanche à Belleuse Le Gros Chêne - décret du 24 novembre 1989 - gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz - quartier de Latre de Tassigny - BP n°30001 - 57044 Metz cedex 1.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté dans l'aire d'étude et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par délégation,
Le colonel Michel BERGIER
chef de la division appui des formations

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz